

La charité et la justice, l'essence de l'Évangile

Date de publication: 20 mars 2020



Il existe de nombreux passages bibliques qui parlent de charité et de justice, des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament. En tant que membres de la Famille Vincentienne, il peut sembler relativement facile d'accéder à ce contenu, d'y réfléchir et de le mettre en pratique alors que nous exerçons notre ministère au nom des personnes pauvres et dans le besoin. La justice et la charité, cependant, bien qu'elles puissent sembler être synonymes, sont en réalité deux concepts différents. Analysons certaines de ces différences subtiles.

Nous citons ici quelques exemples des paraboles de Jésus sur la charité: la parabole du Bon Samaritain (Luc 10: 25-37), l'histoire du Jugement Final (Matthieu 25: 31-46), l'histoire du riche et de Lazare (Luc 16: 19-31). Il est important de noter que les vertus humaines ne peuvent être

pleinement vécues que si elles sont combinées avec la pratique de la charité. Si cela ne se produit pas, alors ces vertus sont dépourvues de sens. Saint Paul a déclaré: Si je n'ai pas d'amour, je ne suis rien (1 Corinthiens 13: 2).

Il existe également d'innombrables passages bibliques qui nous poussent à réfléchir sur la réalité de la justice, par exemple, le célèbre passage du Sermon sur la montagne: recherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice, et toutes ces choses vous seront données en plus (Matthieu 6:33). La Doctrine sociale de l'Église réfléchit et développe ces deux réalités de la charité et de la justice. En fait, nous pourrions dire que ces réalités de justice et de charité sont l'essence de l'Évangile.

L'Écriture déclare que ceux et celles qui pratiquent la charité ne peuvent pas rester seuls dans un état de choc, mais plutôt qu'ils doivent agir et tendre la main aux autres. La charité, c'est se mettre à la place de l'autre, vivre la souffrance d'autrui comme la sienne. En outre, cela signifie donner aux gens les moyens de se libérer de situations désespérées et créant l'impuissance, de situations d'abandon. Jésus a toujours tendu la main à ceux qui en avaient besoin et nous sommes appelés à imiter Jésus et à tendre la main aux humbles et aux «petits» de cette terre.

Beaucoup confondent la charité comme fournissant une certaine forme d'assistance matérielle et comprennent la justice de manière légale comme une forme de punition. Rappelons que la charité a une triple dimension: assistance, promotion humaine et libération.

La charité comme aide: on voit une personne pauvre et / ou démunie et tente de subvenir à ses besoins fondamentaux immédiats: j'avais faim, j'avais soif, j'étais un étranger, j'étais nu, j'étais en prison ... peu importe, vous l'avez fait pour l'un de ces petits, vous l'avez fait pour moi (Matthieu 25: 35-45).

La charité comme promotion humaine: on voit une personne marginalisée, en marge de la société, incapable de profiter des bienfaits qu'elle offre. Par conséquent, ce même individu fournit des outils pour que ces individus marginalisés apprennent à pêcher, à générer un revenu, à s'intégrer dans le processus de développement et à leur permettre de lutter contre les causes qui empêchent leur croissance en tant qu'êtres humains.

La charité comme libération: on voit les gens exploités dans leur travail et on cherche à accroître une prise de conscience de la solidarité qui les amènera à lutter pour les droits des exclus de la participation à la société. Dans nos activités en tant que membres de la Famille Vincentienne, nous devons être sensibles à ces trois dimensions de la charité.

L'option préférentielle pour les pauvres, affirmée par diverses conférences épiscopales à travers le monde, révèle que la lutte pour la justice sociale et la défense des droits de l'homme n'est pas seulement une exigence biblique mais aussi une condition fondamentale de la vie en société. Vincent de Paul a déclaré: il ne peut y avoir d'acte de charité qui ne soit pas

accompagné de justice [1]. Saint Augustin a exprimé une pensée similaire lorsqu'il a déclaré: là où il n'y a pas d'amour (charité) il ne peut y avoir de justice (justice) [2]

Vincent de Paul est connu dans le monde entier pour son activité caritative. Il convient également de noter que Vincent a affronté les dirigeants politiques de son époque et tenté de les mobiliser pour «accueillir» les pauvres et les libérer de la situation de détresse dans laquelle ils vivaient. Vincent a agi de manière charitable et juste.

Il en va de même pour Frédéric Ozanam, l'un des fondateurs de la Société de Saint-Vincent de Paul qui a insisté sur le fait que justice et charité devaient aller de pair. Je crois que tous les membres de la Famille Vincentienne mondiale sont conscients de la nécessité de maintenir la relation intime entre justice et charité.

La charité est le message de l'Évangile qui nous fait prendre conscience du fait que nous sommes tous frères et sœurs... nul n'est plus grand qu'un autre; nous sommes tous égaux parce que nous partageons la même dignité. Cette vision nous permet de comprendre le concept de justice sociale que l'Église met fréquemment devant nous.

La vraie charité ne se résume pas à des gestes d'assistance paternaliste. Pour les chrétiens authentiques, la charité est un amour désintéressé étendu à chaque personne humaine en raison de sa dignité intrinsèque. Oui, une telle charité est l'amour du prochain, de nos frères et sœurs qui sont créés à l'image et à la ressemblance de Dieu. Cette charité est fondée sur la communion des personnes qui participent à la vie de Dieu. La charité a une fonction sociale et complète les exigences de la justice sans les remplacer.

La justice sociale a une préoccupation particulière: le bien commun collectif qui passe avant tout intérêt particulier. La justice sociale consiste à fournir une assistance aux membres les plus pauvres de la société, à s'engager dans une lutte pour un emploi, un logement, des soins de santé et une éducation dignes. En outre, la justice sociale signifie que nous essayons d'atténuer les effets négatifs des systèmes économiques qui génèrent des revenus et des inégalités sociales.

Par conséquent, gardons toujours à l'esprit que l'essence de l'Évangile se trouve dans les deux réalités de la charité et de la justice et qu'en tant que membres de la Famille Vincentienne mondiale, nous devons rendre la charité et la justice toujours plus visibles dans notre monde.

Dans votre groupe, vous pourriez prendre le temps de discuter des paroles suivantes de Victor Hugo: être bon c'est facile, ce qui est difficile c'est être juste!

Remarques:

[1] Vincent de Paul, Correspondance, Conférence, Documents, traducteurs: Helen Marie Law, DC (Vol. 1), Marie Poole, DC (Vol. 1-14), James King, CM (Vol. 1-2), Francis Germovnik, CM (vol. 1-8, 13a-13b [latin]), Esther Cavanagh, DC (vol. 2), Ann Mary Dougherty, DC (vol. 12); Evelyne Franc, DC (Vol. 13a-13b), Thomas Davitt, CM (Vol. 13a-13b [Latin]), Glennon E. Figge, CM (Vol. 13a-13b [Latin]), John G. Nugent, CM (Vol. 13a-13b [latin]), Andrew Spellman, CM (Vol. 13a-13b [latin]); édité: Jacqueline Kilar, DC (Vol. 1-2), Marie Poole, DC (Vol. 2-13b), Julia Denton, DC [rédactrice en chef] (Vol. 3-10, 13a-13b), Paule Freeburg, DC (vol. 3), Mirian Hamway, DC (vol. 3), Elinor Hartman, DC (vol. 4-10, 13a-13b), Ellen Van Zandt, DC (vol. 9-13b), Ann Mary Dougherty (Vol. 11-12 et 14); annoté: John W. Carven, CM (Vol. 1-13b); New City Press, Brooklyn et Hyde Park, 1985-2014, volume II, p. 68.

[2] Saint Augustin, Sermon de Notre Seigneur sur la montagne, V: 13;

https://www.piercedhearts.org/magisterium_church/commentaries/augustine_sermon_on_the_mount.pdf

Écrit par: Renato Lima de Oliveira

16e Président général de la Société de Saint-Vincent-de-Paul